

Suzie BRADBURN

Maître de conférences en droit privé

Université de Bordeaux

IRDAP

suzie.bradburn@u-bordeaux.fr



CURSUS UNIVERSITAIRE

2017-19 : Admissibilités au concours national d'agrégation en droit privé et sciences criminelles.

2018 : Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.

2016 : Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Caen - Normandie, IAE, IUP Banque Finance Assurance.

Qualification aux fonctions de maître de conférences par le CNU (Sect. 01), obtenue sur première présentation des travaux, sur les rapports de M. le professeur P. PUIG et M^{me} M. SADOWSKY.

2015 : Doctorat en droit privé sous la direction de M^{me} le professeur Fl. DEBOISSY, Faculté de droit de l'Université de Bordeaux. Thèse intitulée « *Les systèmes d'échanges locaux. Contribution à l'étude juridique de l'économie collaborative* ». Obtention du grade de docteur en droit, mention très honorable avec les félicitations du jury, autorisation de reproduction en l'état.

Membres du jury :

M^{me} Florence DEBOISSY, Professeur à l'Université de Bordeaux, *directeur de thèse*.

M^{me} France DRUMMOND, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II, *rapporteur*.

M. Rémy LIBCHABER, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, *rapporteur*.

M. Guillaume WICKER, Professeur à l'Université de Bordeaux.

2010 : Master 2 Droit privé approfondi, spécialité Droit des Affaires.

Master 1 Gestion du patrimoine privé.

Faculté de droit de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.

ACTIVITÉS DE FORMATION

Principaux enseignements :

- **Droit fiscal :** TVA, enregistrement, fiscalité immobilière, fiscalité personnelle et patrimoniale.
- **Droit des sociétés.**

Responsabilités :

- **Co-responsable du DU Business Law** avec Mme Sarah-Marie CABON, Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.
- **Co-responsable du Master Fiscalité des affaires et du patrimoine** avec Mme le Professeur Florence DEBOISSY, Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.
- **Représentant du personnel d'enseignement au sein du Conseil de perfectionnement du Centre de formation des apprentis (CFA)**, pour le Collège Droit science politique, économie, gestion (DESPEG) et de l'UA Métiers du droit, de l'économie et de la gestion (UA MDEGA), Université de Bordeaux.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Responsabilités :

- **Directrice adjointe de l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP)**, Université de Bordeaux (dep. 2023).
- **Membre suppléant du Conseil du Département droit et transformations sociales (DETS)**, Université de Bordeaux (dep. 2022).

Travaux et publications :

Ouvrages :

- **Thèse pour le doctorat en droit : *Les systèmes d'échanges locaux. Contribution à l'étude juridique de l'économie collaborative.*** Thèse lauréate du Prix de la Revue des contrats et publiée dans la collection Nouvelle Bibliothèque des thèses, Dalloz, vol. 161, préf. Fl. Deboissy, 2017.

Articles :

- **Le régime de TVA des programmes de fidélisation. À propos de l'affaire Marriott**, Dr. fisc. 2018, n°37, étude n°379.
- **La réaction du droit fiscal au profit illicite**, Dr. fisc. 2018, n°25, étude 304.

Observations et commentaires :

- **Commentaire d'un arrêt du CE sur le sort d'une cession à prix minoré : distribution occulte, cascade et acte anormal de gestion** (CE, 8^e et 3^e ch., 25 oct. 2023, n°466532), Dr. fisc., 2024, n°11, comm. 202, note avec V. Forestier.
- **Obs., avis CADF : bail professionnel fictif dans le but de récupérer la TVA** (séance n°2/2023, 6 oct. 2023, aff. n°2023-03), Dr. fisc., 2024, n°10, 195.

- **Aperçu rapide d'un arrêt de la CCass sur l'éligibilité des activités de location meublée au régime de faveur Dutreil** (Cass. com., 1er juin 2023, n° 22-15.152), Dr. fisc., 2023, n°26, act. 215.
- **Commentaire d'un arrêt du CE sur l'exigibilité de la TVA à raison du versement des acomptes** (CE, 24 févr. 2021, n°429646), Dr. fisc., 2021, n°49, comm. 445.
- **Obs., avis CADF** (séances n°5/2021, 11 juin 2021, aff. n°2021-12, n°2021-13 et n°2021-14), Dr. Fisc., 2021, n°43, 403.
- **Commentaire d'un arrêt de la CCass en matière d'enregistrement** (Cass. Com., 4 mars 2020, n°18-11.120), Dr. Fisc. 2020, n°37, comm. 362.
- **Commentaire d'un arrêt du CE sur les conséquences de la résolution au regard de la TVA** (Cass. Com., 8 janv. 2020, n°18-17.895), Dr. fisc. 2020, n°10, comm. 181.
- **Commentaire d'un arrêt de la CAA de Versailles sur le régime de TVA des programmes de fidélisation** (CAA Versailles, 1^{ère} ch., 1^{er} déc. 2015, n° 14VE00566), Dr. fisc. 2016, n°20, comm. 327.
- **Commentaire des décisions du Conseil d'Etat relatives aux groupements TVA** (CE, 8^e et 3^e ss-sect., 7 déc. 2015, n°371403 ; CE, 8^e et 3^e ss-sect., 7 déc. 2015, n°371406), Dr. fisc. 2016, n°10, comm. 210 et 211.

Colloques et conférences :

Organisation

- Direction scientifique, avec S.-M. Cabon, Fl. Deboissy et Ph. Oudenot, du colloque **Cinq ans d'application de la loi relative à la lutte contre la fraude fiscale**, 17 nov. 2023 : actes de colloque in Dr. fisc., 2023, n°51-52.
- **Conférences** sous l'égide de la Chaire de droit des affaires et fiscalité, Université de Bordeaux.

Interventions

- Participation à la journée d'étude sur « **La monnaie comme commun** », organisée par S. ADALID, P. BARBAN et B. MARTIN, Université Le Havre – Normandie, 2018.
- « **La fiscalité de l'économie collaborative** », in *Économie collaborative : alternative au capitalisme ou ubérisation de l'économie ?*, Colloque, Université du Littoral Côte d'Opale, Cahiers de droit de l'entreprise, n° 3, 2017.
- « **La norme : le code ou la loi ?** », in *Les monnaies virtuelles : entre innovation et sécurité*, Colloque sous la direction de M^{me} le professeur V. MALABAT et financé par l'IDEX, Université de Bordeaux, 2016.